

FICHE D'AIDE A LA CANDIDATURE

Caractéristiques du marché	- La consultation comporte 10 lots géographiques. Chaque lot constituera un marché. - Vous pouvez déposer une offre sur un seul lot ou sur plusieurs. - En cas de candidature sur plusieurs lots, renseignez votre ordre de préférence des lots dans la « Lettre de candidature ». Chaque lot sera attribué à 2 entreprises : - le titulaire de rang 1 est le titulaire principal - le titulaire de rang 2 n'est sollicité qu'en cas de défaillances du rang 1 (article 8.7 du CCAP). Les bénéficiaires listés à l'annexe CCAP_AN1 commandent chacun à hauteur de leur besoin. Le montant maximum par lot (article 2.3 du RC) constitue une limite au-delà laquelle le marché prend fin mais ne constitue ni une garantie ni une estimation du chiffre d'affaires.
Démarrage des prestations	Les prestations démarrent au 1^{er} janvier 2027. Les courriers d'attribution ou de rejet de l'offre sont prévues dans le dernier trimestre 2026.



Attention aux dates :

- Posez vos questions avant le 10/08/2026 sur PLACE
- Déposez votre **dossier complet** (candidature + offre) sur PLACE **avant le 04/09/2026 à 15h00**.

Dossier complet	Signifie qu'il contient tous les documents demandés au RC (règlement de consultation) aux articles 5.3 (candidature) et 6.1 (offre) .
Visites obligatoires	A chaque visite, faites signer l'attestation de visite (RC_AN1) et ajoutez-la au dossier d'offre. La visite ne constitue pas une opération de maintenance, il s'agit simplement de prendre connaissance de l'état des installations et de leurs particularités.

➔ Vous cherchez... ? Consultez....

...les prestations attendues ?	...Le CCTP et son annexe « Gamme de maintenance ».
...le fonctionnement du marché public (lots, durée, contenu des prix etc.) ?	...Le CCAP et ses annexes.
...le périmètre d'intervention des différents lots ?	...L'AE_AN1_DPGF : liste les sites et leurs équipements par lot. L'article 2.3 du RC indique le nombre initial d'appareils à prendre en charge par lot (susceptible d'évoluer au cours du marché).
...les règles de la consultation (calendrier, pièces à déposer, critères d'attribution) ?	...Le RC (règlement de consultation).
...la liste des visites obligatoires ?	...Le document RC_AN2 liste les sites à visiter et les contacts. Ils correspondent aux sites surlignés en jaune dans les DPGF .



Le marché peut être remporté par tout opérateur économique ayant transmis la meilleure offre au regard des critères énoncés, qu'il ait déjà été prestataire du précédent marché ou non.